

AFRISTAT
OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

SEMINAIRE SUR LES STATISTIQUES D'ENTREPRISES
DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT

BAMAKO : 26 au 30 mai 2003

POINTS SAILLANTS DE LA REUNION

Points saillants du premier séminaire sur les statistiques d'entreprises dans les Etats membres d'AFRISTAT

Point n°1 : Introduction.

Le premier séminaire consacré aux statistiques d'entreprises dans les Etats membres d'AFRISTAT s'est tenu du 26 au 30 mai 2003 à Bamako, dans les locaux de l'Hôtel Mandé. Le discours d'ouverture des travaux a été prononcé par Monsieur Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT (annexe 1) qui a souhaité la bienvenue aux participants.

Etaient représentés à cette réunion un délégué pour chacun des Etats membres d'AFRISTAT à l'exception de la Guinée Equatoriale et de l'Union des Comores, un cadre de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, un cadre de la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest, un cadre de la Banque Centrale de la République de Guinée, un cadre du Centre d'Analyses et de Formulation des Politiques de Développement (CAFPD-MALI). Les représentants de la Commission de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest, de la Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, de la Banque Centrale du Cap-Vert, de la Banque Centrale de Mauritanie, excusés, n'ont pu participer à cette réunion.

Ont enfin été invités trois représentants venant respectivement de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso, de l'Institut National de la Statistique de la Côte d'Ivoire et de la Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal chargés de présenter une application de traitement d'informations développée par leurs services respectifs.

La liste complète des participants figure à l'annexe 3.

Après un tour de table qui a donné l'occasion à chacun de se présenter, le programme de travail a été discuté et adopté (annexe 2).

Point n°2 : Contexte et objectifs de la réunion.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du travail d'AFRISTAT relatif à la réalisation d'un programme statistique commun aux Etats membres d'AFRISTAT dans le domaine des statistiques d'entreprises.

Les objectifs de la présente réunion étaient de :

- présenter les résultats de l'enquête réalisée en 2001 sur la situation des statistiques d'entreprises dans les Etats membres d'AFRISTAT et actualiser cet état des lieux à partir des présentations réalisées par les délégués des INS;
- présenter les applications et méthodologies originales de traitements d'informations sur les entreprises utilisées dans les services statistiques des Etats membres dans quatre domaines spécifiques (répertoires, traitement d'une enquête, traitement d'une déclaration administrative et calcul de l'indice de la production industrielle – IPI) ; utiliser ces interventions pour alimenter les discussions et définir une position méthodologique commune ;

- définir un programme statistique commun à l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT permettant de construire ou consolider les dispositifs de production de statistiques courantes dans le domaine du secteur productif.

Un objectif secondaire était d'identifier les interactions de la statistique d'entreprise avec la comptabilité nationale, le suivi ~~de la pauvreté et du~~ secteur informel et le suivi de la conjoncture, à travers l'intervention de trois experts d'AFRISTAT dans ces domaines.

Point n°3 : **Présentation des résultats de l'enquête 2001.**

Le questionnaire portant sur la situation des statistiques d'entreprises dans les Etats membres d'AFRISTAT avait été adressé en 2001 aux dix-sept instituts nationaux de statistique. Douze réponses ont été retournées à la Direction générale d'AFRISTAT. Le dépouillement de ces réponses a permis de réaliser les tableaux présentés en séance suivant la structure du questionnaire. Il est envisagé d'élaborer une publication à partir de cette enquête, enrichie par les interventions réalisées dans le cadre du séminaire par les représentants des Etats membres.

L'analyse des résultats de l'enquête dans les Etats membres, selon les trois axes structurant les systèmes d'informations sur les entreprises, à savoir l'existence d'un répertoire, la réalisation d'enquêtes statistiques et l'exploitation de données administratives, révèle des situations très contrastées dans leur degré de développement. Il est malgré tout possible d'en extraire les constantes suivantes :

- même si une loi institue l'obligation d'un numéro unique d'identification des entreprises au niveau national, son application dans les échanges entre les administrations n'est pas toujours respectée ;
- l'absence de répertoire national recensant les unités économiques et dont les informations sont régulièrement actualisées ; il existe bien des fichiers d'immatriculation, des listes issues des derniers recensements économiques ou du traitement de déclarations administratives mais ils ne sont pas régulièrement mis à jour ;
- l'essentiel de l'activité en matière de statistiques d'entreprises se résume le plus souvent au traitement des Déclarations Statistiques et Fiscales et ceci presque exclusivement pour les besoins de l'élaboration des comptes nationaux ;
- si huit Etats membres (sur les douze répondants) produisent un indice de la production industrielle (IPI), l'année de base de celui-ci est relativement ancienne ;
- l'absence de moyens financiers et de ressources humaines suffisants empêche la mise en place d'un dispositif de production de statistiques courantes ;
- l'absence d'introduction des nomenclatures d'activités et de produits des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA, NOPEMA) dans les applications existantes et donc dans la diffusion (liste d'entreprises, calcul de l'IPI) ;
- même si les Services des Impôts et les agences nationales des banques centrales sont citées comme les structures avec lesquelles l'INS entretient le plus de relations, il est fait état de lourdeurs et de situations de blocages dans la circulation des informations.

Point n°4 : Interventions des représentants des Etats membres sur la situation en 2003 des dispositifs existant en matière de traitement d'informations sur les entreprises.

Les interventions des représentants des INS des Etats membres ont été réalisées suivant un plan imposé et une durée limitée. Cet exercice n'avait pas fait l'objet d'une information dans le cadre de la préparation du séminaire de façon à recueillir les réactions spontanées des délégués présents. Sans reprendre l'intégralité des exposés, les points suivants méritent d'être soulignés¹ :

Au Bénin

Le projet d'établissement d'un répertoire des unités économiques béninoises est à l'étude. Il est articulé sur la migration de l'actuel fichier des immatriculations des entreprises sous ACCESS et la mise en place de protocoles d'échanges d'informations entre l'INSAE et les principaux propriétaires de sources béninois.

Au Burkina Faso

L'INSD s'est engagé dans un processus de collaboration avec d'autres services administratifs burkinabé pour l'élaboration par la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'un répertoire des unités économiques.

D'autre part, seules les données des entreprises industrielles recueillies au cours de l'enquête trimestrielle sont actuellement exploitées pour l'élaboration de l'IPI. L'établissement de statistiques mesurant les évolutions économiques dans le commerce et les services, également du champ de l'enquête, est à l'étude.

Au Cameroun

Les projets cités concernent la réalisation d'un recensement des entreprises en 2004 sur l'exercice 2003, notamment pour l'élaboration d'un répertoire des unités économiques camerounaises, la mise en place d'un dispositif de suivi des unités de production du secteur informel et l'élaboration d'un indice du coût de la construction.

Au Congo

Un répertoire des unités économiques congolaises, projet piloté par la Présidence de la République et associant le CNSEE, les services des impôts et la Chambre de Commerce, est en cours de réalisation.

Il existe par ailleurs un projet de mise en place du Numéro d'Identification Unique (NIU) des unités économiques.

En Côte d'Ivoire

Les différents projets dans lesquels s'est engagé l'INS sont : la relance de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises industrielles, l'élaboration d'un indice des prix

¹ Dans le cadre du volet « Indice Harmonisé de la Production Industrielle, Note de Conjoncture régionale et Base de données compétitivité » du PARSTAT, il est prévu que les 8 Etats membres de l'UEMOA disposent avant la fin de l'année 2003, d'un IPI ; ce projet n'est pas cité dans la suite.

à la production, d'un indice des prix dans le commerce et la réécriture de la chaîne de saisie/apurement/traitement des DSF selon le plan comptable du SYSCOA.

Il faut signaler la bonne qualité des relations entre les entreprises et l'INS, conséquence de l'appui apporté par le pouvoir politique dans l'activité de collecte des informations par la statistique.

Au Cap-Vert

Il faut tout d'abord souligner que l'INE du Cap Vert est le seul Etat membre d'AFRISTAT à disposer d'un répertoire et d'une enquête annuelle d'actualisation de celui-ci, et ce, depuis 1998.

L'élaboration d'un indice de la production industrielle selon une périodicité infra annuelle est en projet.

En Centrafrique

Les évènements tragiques qu'a connus la République Centrafricaine ont provoqué une quasi disparition du service de production chargé des statistiques d'entreprises. Les questionnaires et ordinateurs stockant les données d'un recensement des unités économiques banguissoises réalisé l'année dernière, conjointement avec l'Agence Centrafricaine de Formation et de Développement de l'Emploi, ont disparu.

Au Gabon

La DGSEE a été sollicitée par l'Agence de Promotion des Investissements Privés pour apporter son assistance dans le cadre de l'établissement d'un répertoire.

En Guinée

Un projet d'élaboration de l'IPI est en cours de réalisation avec l'assistance technique d'AFRISTAT.

En Guinée-Bissau

Les projets de réalisation d'un recensement des entreprises bissau-guinéennes et d'élaboration d'un répertoire sont en cours. On peut signaler l'absence de déclarations fiscales dans le dispositif d'informations.

Au Mali

La création d'un identifiant unique dont la gestion serait confiée à la DNSI est en projet ainsi que la réalisation d'un recensement des unités économiques maliennes.

En Mauritanie

Les projets concernent l'établissement d'un répertoire d'entreprises logé à l'ONS et la reconduction en 2003 d'une enquête annuelle d'entreprises, réalisée pour la première fois en 2001, ainsi que le calcul d'un IPI mauritanien.

Au Niger

La finalisation du répertoire des unités économiques et institutionnelles nigériennes est en cours.

Au Sénégal

Les projets concernent la mise en place d'un répertoire central d'entreprises logé à la DPS et le dépôt par les entreprises d'un seul exemplaire de la DSF auprès des Impôts, une transmission d'une copie conforme du document à la DPS et à la BCEAO étant ensuite effectuée.

Au Tchad

Les projets cités concernent la réalisation, conditionnée par l'obtention d'un financement, d'une enquête auprès des entreprises pour le recueil de données conjoncturelles, et l'organisation d'un séminaire rassemblant producteurs et utilisateurs d'informations conjoncturelles.

Au Togo

Le recensement des entreprises industrielles et commerciales est en cours d'étude, et un répertoire des unités économiques togolaises sera réalisé avant 2004., Une demande sera adressée aux Impôts en vue d'inclure des variables statistiques dans le document fiscal et de rendre obligatoire le dépôt d'un troisième exemplaire des Etats financiers.

Point n°5 : Présentations d'applications de traitements originales développées dans les INS des Etats membres

Sept applications de traitements d'informations sur les entreprises ont été successivement présentées recouvrant quatre domaines de la statistique d'entreprises : le répertoire au Cap-Vert et au Niger, la réalisation d'une enquête au Burkina Faso, le calcul de l'IPI au Cameroun, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, le traitement des DSF pour élaboration d'une centrale des Bilans en Côte d'Ivoire.

Le répertoire du Cap-Vert

Elaboré à partir d'un recensement réalisé en 1997, ce répertoire des unités économiques capverdiennes fait l'objet d'une actualisation annuelle grâce à une enquête spécifique d'actualisation qui complète la mise à jour effectuée à partir des résultats de l'enquête annuelle d'entreprises et du traitement des sources administratives, lesquelles sont hiérarchisées par variables en fonction de la qualité qui leur sont attribuées.

Le répertoire des entreprises et unités institutionnelles nigériennes

Développé sous ACCESS fin 2002, ce répertoire est en cours de finalisation : il est le résultat de l'appariement des fichiers issus des DSF et du Commerce extérieur. Il a ensuite été enrichi par d'autres sources administratives. Un important travail de normalisation (typographique pour les raisons sociales, les adresses, géographique pour la localisation, NAEMA pour la codification des activités) est en cours de réalisation. La mise en place de protocoles d'échanges réguliers d'informations avec les services administratifs destinataires de déclarations obligatoires est en cours de négociation. AFRISTAT a apporté un appui technique à l'ensemble du projet.

L'application de traitement de l'enquête trimestrielle au Burkina Faso

L'application présentée sert à saisir et contrôler les données mensuelles recueillies dans le cadre de l'enquête trimestrielle. Elle a été développée sous ACCESS et permet le recueil des 12 formulaires personnalisés selon les secteurs d'activités que couvre l'enquête. La base d'entreprises contient 212 entreprises mais actuellement seules celles ayant une branche industrielle participent au calcul de l'IPI.

Le calcul de l'IPI au Cameroun

L'application développée sous EXCEL sert à saisir, contrôler les données permettant de calculer l'IPI, et établir les tableaux de résultats pour l'analyse de la conjoncture. Tout au long du retour des questionnaires, un indicateur de taux de réponse calculé sur la base des contributions des unités dans le calcul de l'indice permet de maîtriser la représentativité des unités répondantes en regard de l'échantillon enquêté.

La méthodologie de calcul de l'IPI au Sénégal ; le développement d'une application de saisie des données de l'enquête de conjoncture

Le calcul de l'Indice de la Production Industrielle au Sénégal a été rénové en 2002 avec un changement de base (1999) conduisant à l'échantillonnage de 134 séries de produits fabriqués par 71 entreprises. On peut souligner que les quantités produites ne sont pas systématiquement les variables suivies : dans certaines branches industrielles (imprimerie, produits pharmaceutiques), les répondants considèrent plus « pratique » de fournir les facturations par produits, lesquelles une fois déflatées permettront d'obtenir une estimation de l'évolution de la production.

Une application de saisie et de contrôle des données de l'enquête de conjoncture a depuis été développée sous ACCESS : elle permet de saisir les informations trimestrielles et d'éditer les premiers indices d'évolution.

Les statistiques de conjoncture d'entreprises en Côte d'Ivoire

Le dispositif permettant de calculer l'IPI et l'indicateur avancé du BTP (mensuels) et les soldes d'opinions (trimestriels) des opérateurs économiques sur l'évolution de la conjoncture repose sur deux enquêtes réalisées auprès de 200 entreprises. L'adhésion des unités répondantes à l'enquête est remarquable et s'inscrit dans une démarche globale de communication de l'INS vis-à-vis de ses partenaires. L'intégration de la publication contenant une restitution des résultats de l'enquête à l'application de saisie/contrôle/redressement/tabulation des données relève de ce souci de combler les besoins d'informations des opérateurs économiques.

L'exploitation des Déclarations Statistiques et Fiscales dans le cadre de l'élaboration d'une Centrale des Bilans (ou Banque de données économiques et financières) de la Côte d'Ivoire

L'élaboration de la centrale des bilans de l'INS de la Côte d'Ivoire repose sur une application de saisie, contrôle et redressement des données comptables de la Déclaration Statistique et Fiscale. Ce traitement effectué, la source est ensuite délivrée (propre) aux Comptes Nationaux et alimente la Centrale des bilans, support d'étude et de diffusion des résultats économiques et financiers des entreprises.

Point n°6 : Interventions d'experts d'AFRISTAT sur les thèmes des interactions entre statistiques d'entreprises et secteur informel, suivi de la conjoncture et élaboration des Comptes Nationaux

Les interventions de trois experts d'AFRISTAT sur les thèmes des interactions entre statistiques d'entreprises et secteur informel, suivi de la conjoncture et élaboration des comptes nationaux ont permis d'identifier les insuffisances du dispositif actuel de traitement d'informations sur le secteur productif.

→ Le problème de la couverture complète des unités de production a fait l'objet du premier exposé. Partant du constat que la plupart des exploitations statistiques sur les entreprises sont réalisées à partir d'un référentiel restreint aux unités ayant déposé une Déclaration Statistique et Fiscale (DSF), il s'ensuit que la représentation de l'univers économique est tronquée : il existe une zone floue entre le secteur informel et le champ DSF, composée d'entreprises qui exercent leur activité en tentant de se dissimuler (économie souterraine) et d'unités non soumises à l'obligation de dépôt d'une DSF selon le régime normal (i.e. soumises au régime simplifié ou à l'impôt synthétique).

Une stratégie globale visant à étendre la couverture de l'univers économique a été proposée ; elle repose sur trois axes :

- la nécessité de disposer d'une définition utilisable pour établir une frontière claire entre secteur moderne et secteur informel ;
- le besoin de développement d'une méthodologie en matière d'élaboration de bases de sondage, de leur actualisation et de réalisation d'enquêtes dans chaque secteur ;
- le renforcement de la collaboration entre les statisticiens en charge de ces secteurs.

→ L'exposé sur l'utilisation de modules de corrections des variations saisonnières des données d'enquête infra annuelle a permis l'identification des limites suivantes :

- la nécessité de disposer de séries homogènes et longues constituées à partir de données collectées selon des méthodes rigoureuses de collecte et d'apurement ;
- le besoin de disposer d'échantillons d'entreprises de taille élevée, de façon d'une part à rendre robustes les estimateurs produits, d'autre part à éviter que les évolutions d'indices ne soient trop dépendantes d'un petit nombre d'unités parmi lesquelles certaines peuvent ne pas répondre ou disparaître du champ économique.

→ Dans le cadre de l'élaboration des comptes nationaux, le fait que les activités de collecte, saisie, vérification, redressement des déclarations statistiques et fiscales soient le plus souvent réalisées par les comptables nationaux révèle une sous utilisation de la source administrative en même temps qu'une non optimisation du dispositif de production de statistiques. Un progrès substantiel pourrait être atteint si ces tâches étaient assignées à un service spécifique chargé de produire une source « propre » destinée non seulement à alimenter les comptes nationaux mais aussi à servir de support à la diffusion de statistiques courantes : élaboration d'une banque de données, production de statistiques agrégées...

Point n°7 : Définition de principes méthodologiques et organisationnels communs aux Etats membres d'AFRISTAT

L'adhésion des participants à un certain nombre de principes communs aux Etats membres d'AFRISTAT, ayant trait à l'organisation et à la méthodologie de traitement des informations sur les entreprises permettra la définition d'un programme de travail à moyen terme.

Répertoire

- Utilisation d'un identifiant ou création d'un identifiant statistique (sans caractère significatif) ;
- Initialisation à partir de :
 - l'appariement de l'ensemble des sources administratives disponibles ;
 - l'application de normes aux variables (choisies de façon à ce que l'actualisation soit simple et régulière) ;
 - la réalisation d'un recensement sur cette base (si les moyens le permettent) ou d'une enquête d'amélioration ;
- Actualisation à partir de :
 - protocoles d'échanges d'informations entre l'INS et les propriétaires de sources administratives ;
 - la mise en place d'une enquête régulière d'amélioration du répertoire sur une sous population ;
- Diffusion de :
 - référentiels de champs (pour les comptes nationaux, les services en charge des enquêtes,...) ;
 - listes standard ;
 - listes à la demande.

Traitement des déclarations administratives et données d'enquêtes

- Communication, sensibilisation des opérateurs et des institutionnels ;
- Organisation du travail : service de production/service de synthèse ;
- Identification des variables de gestion ;
- Modules de saisie/contrôle/redressement des données ;
- Redressement des non-réponses ;
- Tabulations ;
- Diffusion et restitution personnalisée.

IPI

- Ramener la durée de vie des indices à 5 ans et procéder au renouvellement de la base ;
- Susciter des collaborations avec la Direction de l'Industrie et la banque centrale.

Point n°8 : **Conclusion**

Les participants ont estimé que les objectifs du séminaire avaient été atteints en particulier par les échanges fructueux entre les délégués des Etats membres. Ils souhaitent que cela se perpétue et que l'on envisage la tenue d'un second séminaire au cours duquel les progrès accomplis pourraient être mesurés.

Annexe 1

Discours prononcé par Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT à l'occasion de l'ouverture du premier séminaire sur les Statistiques d'Entreprises dans les Etats membres d'AFRISTAT

Mesdames et Messieurs les délégués des Etats membres d'AFRISTAT,
Madame la représentante de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale,
Messieurs les représentants de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest,
Monsieur le représentant de la Banque Centrale de Guinée,
Monsieur le Directeur Général du Centre d'Analyse et de Formulation de Politiques
de Développement du Mali
Mesdames et Messieurs les experts,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite à tous la bienvenue au Mali. Pendant 5 jours, nous serons ensemble dans le cadre de ce premier séminaire consacré aux statistiques d'entreprises dans les Etats membres d'AFRISTAT.

AFRISTAT en est maintenant à sa huitième année d'activité. Les domaines couverts sont : les enquêtes auprès des ménages, les indices des prix à la consommation, l'agriculture et l'élevage, la comptabilité nationale, le secteur informel, l'emploi et la pauvreté, l'informatique et la diffusion, la conjoncture économique, le renforcement institutionnel et depuis novembre 2001, les statistiques d'entreprises. A leur demande, AFRISTAT a apporté une assistance technique à ses Etats membres dans les domaines cités ci-dessus où il dispose d'une expertise.

Dans la courte histoire d'AFRISTAT, la statistique auprès des entreprises n'est pas véritablement une nouveauté : définie comme prioritaire par le Comité de Direction, la création du poste d'expert dans ce domaine a déjà été une première fois réalisée en septembre 1999.

Cependant, à son arrivée à Bamako, compte tenu, d'une part, de ses compétences dans le domaine de la Comptabilité Nationale, d'autre part de l'immense charge reposant déjà sur les experts en poste à AFRISTAT, il (« Pierre Couaillac ») a finalement recentré ses activités sur le renforcement de l'équipe des Comptables Nationaux...mais a quand même pu réaliser en 2001 une enquête auprès des INS des Etats membres sur la situation des statistiques d'entreprises, dont les résultats vous seront présentés au cours de ce séminaire.

Mesdames, Messieurs,

Le présent séminaire est le premier d'AFRISTAT...et il est le seul qu'AFRISTAT financera sur son budget au cours de l'année 2003 : c'est dire l'importance que lui ont accordé les membres du Comité de Direction.

Il s'inscrit dans le programme de travail initial de tout nouvel expert arrivant à AFRISTAT : établir, dans son domaine, un état des lieux des dispositifs existants

dans les Etats membres, ceci devant aboutir à la définition d'un programme de travail commun.

Le programme statistique minimum commun à nos Etats membres, plus connu sous l'acronyme PROSMIC, a été adopté en septembre 2000 par le Conseil des Ministres d'AFRISTAT. Parmi les domaines prioritaires du PROSMIC, on trouve la comptabilité nationale, la conjoncture économique et sociale et les statistiques pour le suivi de conditions de vie des ménages et de la pauvreté et chacun d'eux a des interactions avec l'activité de production de statistiques auprès des entreprises :

- définir, maintenir à jour, décrire le champ du secteur productif, étudier son évolution ;
- recueillir, contrôler, valider les informations collectées par enquête ou par le traitement de déclarations administratives.

Ces tâches sont traditionnellement celles du service en charge des statistiques d'entreprises et leur réalisation alimente la comptabilité nationale, l'étude de la conjoncture et même le suivi de la pauvreté à travers l'étude de l'évolution de l'emploi dans le secteur moderne.

Les interventions de trois experts d'AFRISTAT dans ces domaines vous en convaincront, je l'espère.

Mesdames, Messieurs,

Ce séminaire nous donne l'occasion de réunir pour la première fois depuis la création d'AFRISTAT une communauté de spécialistes dans un domaine qui a particulièrement souffert au cours des années passées de la réduction globale des moyens alloués aux INS des pays d'Afrique Subsaharienne.

L'accent mis sur l'élaboration de statistiques macro-économiques dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, l'acuité du problème du suivi et de l'évaluation des conditions de vie des ménages ont absorbé les rares ressources financières et moyens humains disponibles.

Avec ce séminaire, nous avons l'opportunité de mettre en commun nos expériences, de valoriser les compétences acquises au sein de vos instituts de façon à améliorer ensemble la production des statistiques d'entreprises des Etats membres de notre Institution.

Mesdames et Messieurs,

Voilà donc rappelé le cadre de ce séminaire. Dans sa forme, il sera constitué de l'alternance de présentations méthodologiques et d'applications de traitements d'informations sur les entreprises

AFRISTAT fera ce qui est de son pouvoir pour faire de ce séminaire une réussite. Il sait aussi compter sur votre sens des responsabilités pour qu'un maximum de profit soit tiré de notre rassemblement.

Mesdames et Messieurs,

Je déclare ouvert le premier séminaire consacré aux statistiques d'entreprises dans les États membres d'AFRISTAT.

Je vous remercie.

Annexe 2

PLANNING DU SEMINAIRE SUR LES STATISTIQUES D'ENTREPRISES DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT

Bamako, 26 au 30 mai 2003

	9 h - 10 h 30	11 h - 12 h 30	12 h 30 -15 h	15 h -16 h 00	16 h 30- 17 h 30
Lundi 26 Mai 2003	Mise en route		REPAS	Présentation des résultats de l'enquête	
	Ouverture de la réunion (M. Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT) Adoption du programme et de la méthode de travail Tour de table Introduction	<i>Outils et normes</i> <i>Spécificités de la statistique</i> <i>d'entreprises</i>		<i>Questionnaire</i> <i>Résultats</i>	<u>Résultats</u>
Mardi 27 Mai 2003	Statistiques d'entreprises dans les Etats membres d'AFRISTAT- mise à jour 2003		REPAS	Statistiques d'entreprises dans les Etats membres d'AFRISTAT-mise à jour 2003 (suite)	
	<i>Interventions</i>	<i>Interventions</i>		<i>Interventions</i>	<i>Interventions</i>
Mercredi 28 Mai 2003	Répertoire		REPAS	Traitement enquête	
	<i>Intervention Cap-Vert</i> <i>Intervention Niger</i>	<i>Un répertoire</i> Discussions		<i>Intervention Cameroun 1</i> <i>Intervention Burkina-Faso</i>	<u>Une enquête</u> Discussions
Jeudi 29 Mai 2003	IPI		REPAS	Traitement déclarations administratives	
	<i>Intervention Cameroun 2</i> <i>Intervention Sénégal</i>	<i>Intervention Côte d'Ivoire 1</i> Discussions		<i>Intervention Côte d'Ivoire 2</i>	<i>Une enquête (suite)</i> Discussions
Vendredi 30 Mai 2003	Le programme de travail		REPAS	Clôture	
	Définition d'une « boîte à outils » Statistiques d'entreprises Discussions			Discussions	Clôture de la réunion Bilan et évaluation (AFRISTAT)